



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prix

Question écrite n° 100138

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les prix alimentaires. Ceux-ci connaissent actuellement un niveau record. Il souhaiterait connaître les risques de voir des émeutes de la faim dans les pays pauvres comme en 2008 du fait de l'augmentation actuelle de ces prix.

Texte de la réponse

La hausse des prix des produits alimentaires constatée depuis la fin de l'année 2010 est aussi importante que celle constatée en 2007-2008. En effet, l'indice des prix des produits alimentaires de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), établi à partir de cotations des prix de la viande, des produits laitiers, des céréales, des huiles et matières grasses, du sucre, s'est élevé en janvier 2011 à 231, dépassant les records de mars et juin 2008 (214). Toutefois, l'augmentation de l'indice est surtout due au sucre et à la viande, alors qu'en 2008 les céréales étaient principales responsables de cette hausse. Les mauvaises conditions météorologiques constatées en 2010, notamment la sécheresse dans les pays riverains de la mer Noire, ont fait baisser la production céréalière mondiale de 2 %. Cependant, le cours des céréales reste pour l'instant inférieur aux valeurs enregistrées en 2008 et les effets de la hausse des cours mondiaux sur les marchés intérieurs ne sont pas encore visibles. La situation diffère également de celle de 2008 car les stocks mondiaux restent plus élevés, et dans les pays en développement la production est supérieure au niveau de 2008. Cependant, les prix des denrées alimentaires sur les marchés urbains d'Afrique de l'Ouest se sont maintenus à un niveau élevé. Les populations qui avaient manifesté lors des « émeutes de la faim » sont demeurées vulnérables et elles seront les premières touchées si les hausses des cours se poursuivaient. Une nouvelle crise n'est donc pas exclue. Dans ce contexte, la recherche de solutions face à la volatilité accrue des prix agricoles, l'une des priorités de la présidence française du G 20, est plus que jamais nécessaire.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100138

Rubrique : Matières premières

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1385

Réponse publiée le : 29 mars 2011, page 3065